

46. In addition to improved procedures for the renegotiation of debt, it is essential that developing countries have the means to avoid exclusive reliance on private credits to meet balance of payments deficits in the future. There is a need for improved and expanded multilateral balance of payments support, specifically in the International Monetary Fund. While the IMF was not originally concerned with developing countries—access to its facilities was roughly proportionate to national wealth—it has in recent years paid them increasing attention, for example through the establishment of the Compensatory Financing Facility and the Oil Facility and in discussions of the proposal for an SDR—aid link. The Sub-committee welcomes these developments and urges the further expansion and liberalization of such facilities.

47. One aspect of balance of payments support which provokes bitter controversy is the conditions attached to the loans. Developing countries, and not only developing countries as the recent case of Great Britain makes clear, are sensitive to what they perceive as interference in their internal affairs. Accordingly they have in the past drawn on such facilities somewhat less than they might have done. In the view of the Sub-committee this is not an easy matter to resolve and it has no simple recommendation to make. Certainly any conditions attached should be as sensitive as possible to the policies and circumstances of the recipient country. On the other hand, it is not reasonable to expect international institutions or the countries which fund them to make loans available without some guarantee that recipient countries will attempt to put their own houses in order. Such an observation applies to any country, whether developed or developing.

## 2) INFORMATION

*Canada should actively promote the appointment of an international group of experts—named perhaps by the joint Development Committee of the World Bank and the IMF—to assess the adequacy of existing systems for collecting, analysing and reporting on public and private debt involving developing countries.*

*There should be an annual report on Canada's economic relations with developing countries to integrate the relevant information now available in the annual reports and other documents published by various government bodies.*

48. The Sub-committee has been struck by the inadequacy of information relating to the subject of debt. At times the contradictions of statistics and the apparent abandon with which they are tossed about evoked an atmosphere of Alice in Numberland. It has proved impossible, for example, to recon-

difficultés financières pourraient être persuadés dans chaque cas de prendre les mesures correctives qui s'imposent et contribuer ainsi au règlement global du problème.

46. En plus de l'existence de procédures améliorées pour la renégociation de la dette, il est essentiel que les pays en voie de développement aient la possibilité d'éviter dans le futur de compter sur des crédits consentis uniquement par des institutions privées afin de combler les déficits de leur balance des paiements. Il y a un besoin pressant pour une aide multilatérale améliorée et élargie pour la balance des paiements, spécifiquement au Fonds Monétaire International. Bien que le Fonds Monétaire International n'entretient pas à l'origine de rapports avec les pays en voie de développement,—l'accès à ses ressources et services se fondait sur la richesse nationale—il a porté à ceux-ci au cours des dernières années une attention grandissante, par exemple, par la création de la Facilité de Financement Compensatoire, et de la «Facilité pétrolière», et par des discussions relatives à la proposition d'une aide liée aux Droits de Tirage Spéciaux. Le Sous-comité se réjouit de ces nouveaux développements et préconise un élargissement et une libéralisation plus grande de tels services.

47. Un aspect du soutien de la balance des paiements qui suscite d'amères controverses est celui des conditions liées aux prêts. Les pays en voie de développement et même d'autres pays, comme l'a démontré récemment la Grande-Bretagne, sont sensibles à ce qu'ils perçoivent comme une ingérence dans leurs affaires internes. Par conséquent, ils ont dans le passé utilisé ces mécanismes dans une proportion moindre qu'ils ne l'auraient pu. Le Sous-comité estime que ce n'est pas une question facile à résoudre, et il n'a pas de recommandations simples à formuler. Mais chose certaine, toute condition liée à un prêt devrait le plus possible tenir compte des politiques et de la conjoncture économique du pays bénéficiaire. Par contre, il n'est pas raisonnable de croire que les institutions internationales ou les pays qui les financent, consentiront des prêts sans une certaine garantie que les pays bénéficiaires essaieront de mettre de l'ordre dans leurs propres affaires. Une telle observation s'applique à n'importe quel pays, qu'il soit industrialisé ou en voie de développement.

## 2) INFORMATION

*Le Canada devrait promouvoir la nomination d'un groupe d'experts internationaux nommés peut-être par le Comité mixte de développement de la Banque mondiale et du FMI—afin d'évaluer la valeur des systèmes existants pour colliger, analyser et rendre compte des données relatives aux dettes publiques et privées des pays de développement.*

*Il faudrait rédiger un rapport annuel sur les relations économiques du Canada avec les pays en voie de développement afin d'y incorporer les renseignements pertinents qui figurent à l'heure actuelle dans les rapports annuels et les documents publiés par les différents organismes gouvernementaux.*

48. Le Sous-comité a été étonné de l'insuffisance et de l'inexactitude des renseignements se rapportant à l'endettement. Les contradictions des statistiques et l'insouciance manifeste avec laquelle elles sont présentées évoquaient parfois l'univers d'Alice au pays des Nombres. Il s'est avéré impossi-